

Messieurs les Maires
des communes de RLV

Riom, le 4 mai 2021

Références : CM/PhD/GC/D21-374
Affaire suivie par Guillaume CLAIR (04 63 63 21 29)
E-mail : g.clair@rlv.eu

Objet : Service RLV'lo dans les communes

Monsieur le Maire,

L'Agglomération de Riom Limagne et Volcans, en tant qu'autorité organisatrice de la mobilité (AOM), a la charge de l'organisation des transports publics de personnes. Elle propose notamment le service RLV'lo : 30 Vélos à Assistance Electrique (VAE) sont disponibles à la location pour une durée d'un jour à trois mois. La gestion de ce service est déléguée à notre prestataire Keolis.

Il est désormais possible pour votre commune de proposer la location des VAE avec un retrait du vélo directement dans votre mairie. Les usagers peuvent récupérer/déposer le vélo directement auprès de vos services. Keolis s'engage à livrer et reprendre le vélo sous 48H une fois la réservation effectuée. Nous joignons à ce courrier une note explicative du système.

Si vous souhaitez que votre mairie soit point de location vélo, vous pourrez bénéficier d'une courte formation sur la procédure de réservation et de mise à disposition.

Vous remerciant par avance pour votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Pour Le Président
Le Vice-Président délégué
Aux Mobilités et aux Transports

Christian MÉLIS